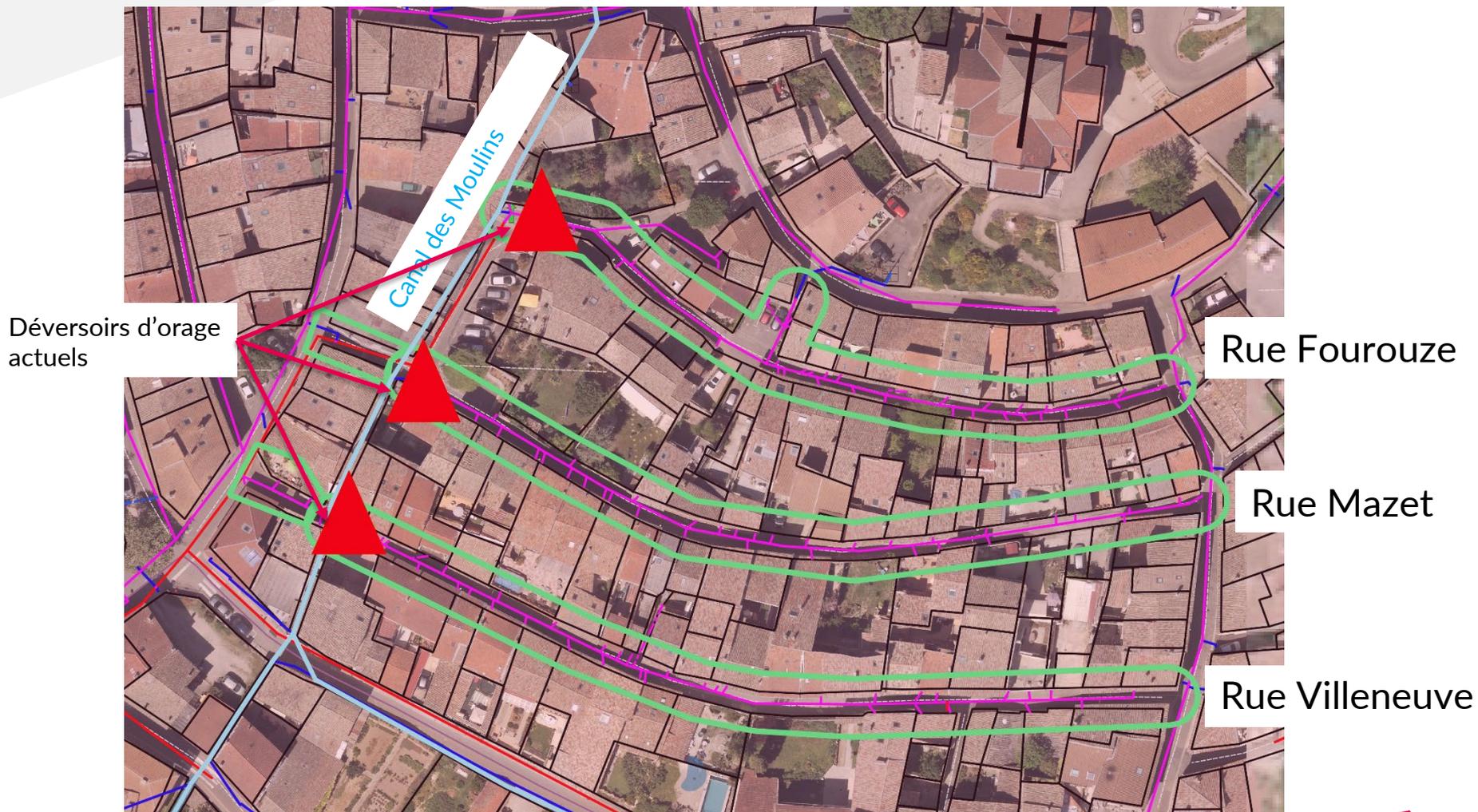


Travaux des réseaux humides des rues Villeneuve, Fourouze et Mazet Chabeuil

Plan de situation



État actuel

- **Les 3 rues sont actuellement équipées d'un réseau unitaire** c'est-à-dire de canalisations qui collectent et récupèrent en même temps les eaux usées (celles évacuées de votre habitation) et les eaux de pluie.
- **En cas de fortes pluies, ce réseau est saturé**
Il ne permet plus d'acheminer les eaux à la station d'épuration de Valence.
Pour gérer ces trop-pleins, trois déversoirs d'orage ont été installés mais ils évacuent les eaux ... au niveau du canal des Moulins.

En 2023, l'Agglo investit massivement à Chabeuil pour rénover les réseaux humides et préserver le canal des Moulins.

Création d'un réseau d'eaux usées pour préserver le canal des Moulins

Valence Romans Agglo
(assainissement)

530 000 € TTC

dont 57 356 € TTC

subventionnés par l'Agence de l'eau



Renforcement et sécurisation du réseau d'eau potable

Syndicat intercommunal des eaux de la plaine de Valence

(eau potable)

289 000 € TTC



Les enjeux : l'environnement et l'alimentation en eau

- Les services de l'Agglo vont créer un réseau séparatif c'est-à-dire un **réseau souterrain dédié aux eaux usées** qui vont être acheminées vers la station d'épuration pour être traitées. Les eaux pluviales, elles, seront dirigées vers le canal des Moulins.
- **Un bénéfice tangible pour le canal des Moulins**
 - L'eau de pluie ne sera plus considérée comme un « déchet » et acheminée à la station d'épuration. Au contraire, elle alimentera directement le canal des Moulins. Ce qui est d'autant plus utile avec les périodes de sécheresse que nous connaissons et connaissons encore.
 - La qualité de l'eau du canal sera améliorée puisqu'elle ne recevra plus d'eaux usées.

Aucun risque de débordement du canal en cas d'orage : les rejets d'eaux seront équivalents à ce qu'ils sont actuellement en cas de fortes pluies car ils seront constitués uniquement d'eau de pluie !

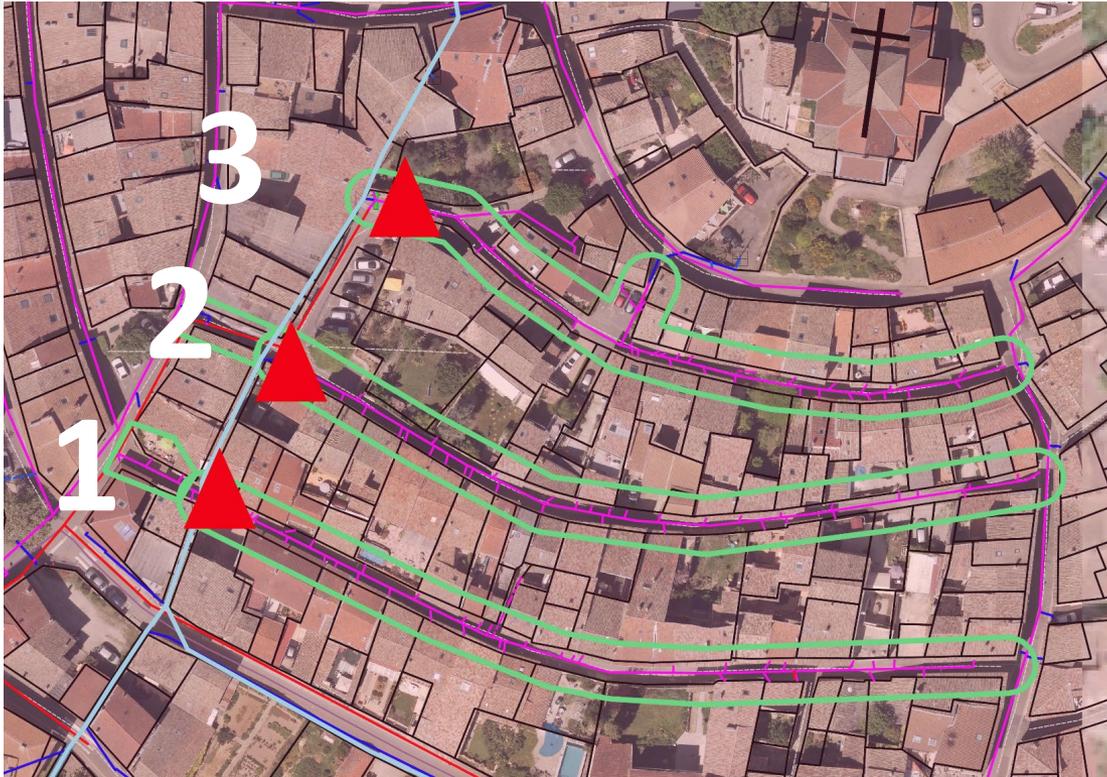
Les enjeux : l'environnement et l'alimentation en eau

- **Une alimentation en eau potable sécurisée**

Le SIEPV profite des travaux d'assainissement pour rénover les réseaux d'eau potable ce qui permettra de sécuriser le réseau d'incendie et d'améliorer la qualité de l'eau et du service.

Aucun frais pour les usagers (à l'exception de la création d'un nouveau branchement pour les quelques riverains concernés par un changement de destination)

Planning des travaux



3 Sept. > nov. 2023
rue Fourouze

2 Juin > sept. 2023
rue Mazet

1 Avril > juin 2023 : rue Villeneuve

I Le détail des travaux

Travaux d'assainissement

- **475 m de nouvelles canalisations**
Rue Villeneuve : 190 m / Rue Mazet : 140 m / Rue Fourouze : 145 m
- **85 nouvelles boîtes de branchement**
8 pour mise en séparatif des descentes de toitures



Travaux des réseaux humides des rues Villeneuve, Fourouze et Mazet / Chabeuil
2023

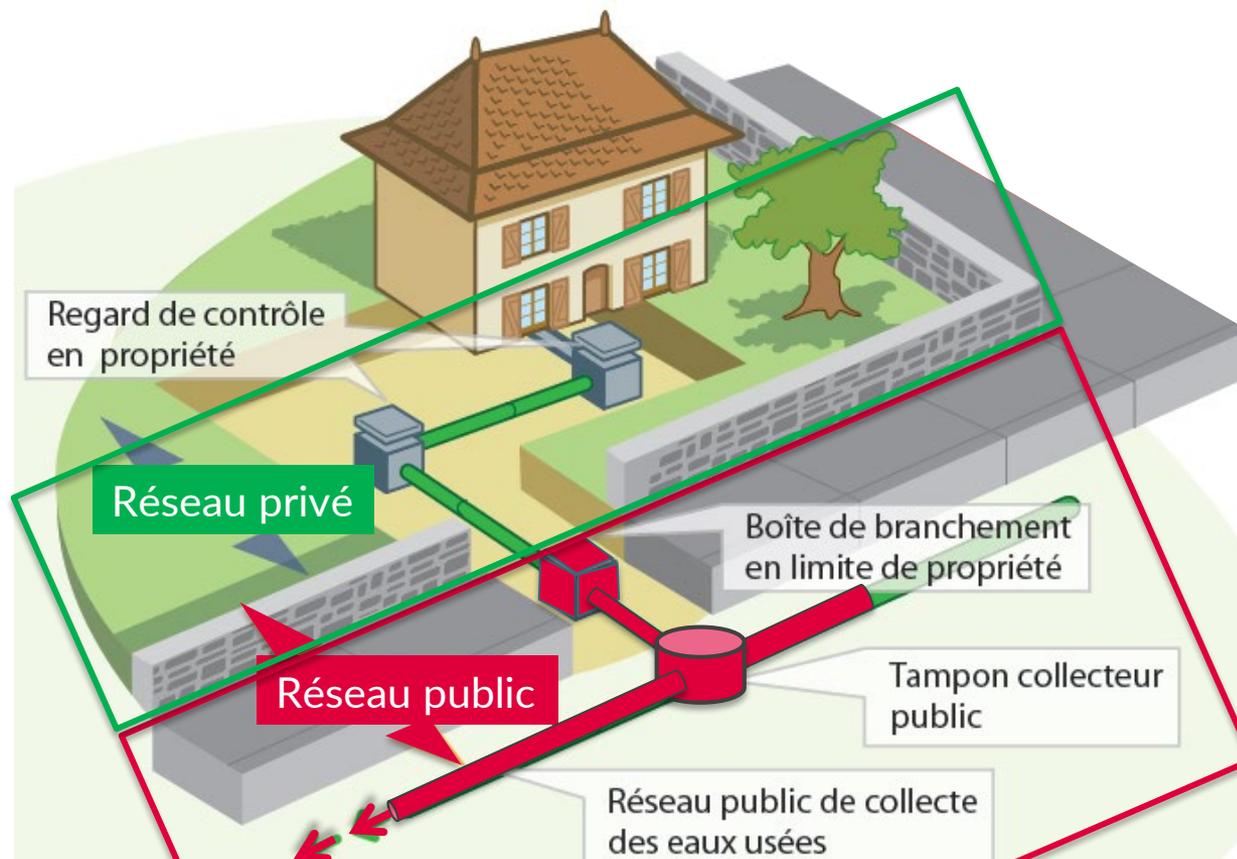
Travaux d'assainissement

- **Suppression des anciens branchements d'eaux usées en façade**



- **Suppression des 3 déversoirs d'orage au niveau du canal des Moulins**

Réseau d'assainissement : le raccordement



■ Réseau d'assainissement : le raccordement

Ce que fait l'Agglo (domaine public)

- Réalisation du branchement (séparation eaux usées / eaux pluviales)
- Remplacement du **tabouret de branchement des eaux usées en limite de propriété**
- Création du **tabouret de branchement des eaux pluviales en limite de propriété pour récupérer les chéneaux** (partie inférieure d'un pan de toiture qui recueille les eaux de pluie)
- Entretien : curage, réparation...

Réseau d'assainissement : le raccordement

Ce que doivent faire les riverains (domaine privé)

- **Séparation des eaux usées et les eaux pluviales**
Le rejet des eaux pluviales est interdit dans le réseau des eaux usées et inversement, le rejet des eaux usées est interdit dans le réseau eaux pluviales
- **Concrètement : les habitations devant se raccorder à la boîte de branchement des eaux pluviales**
 - 4 habitations devront raccorder les chéneaux
 - 8 habitations devront raccorder leurs eaux usées

| Travaux d'eau potable

- **Réhabilitation de 475 m de canalisations d'eau potable pour sécuriser et améliorer la distribution**
Rue Villeneuve : 165 m / Rue Mazet : 160 m / Rue Fourouze : 150 m
- **Reprises de 65 branchements particuliers d'eau potable pour 90 abonnés au service**
- **Création de 45 regards compteur sur le domaine public**

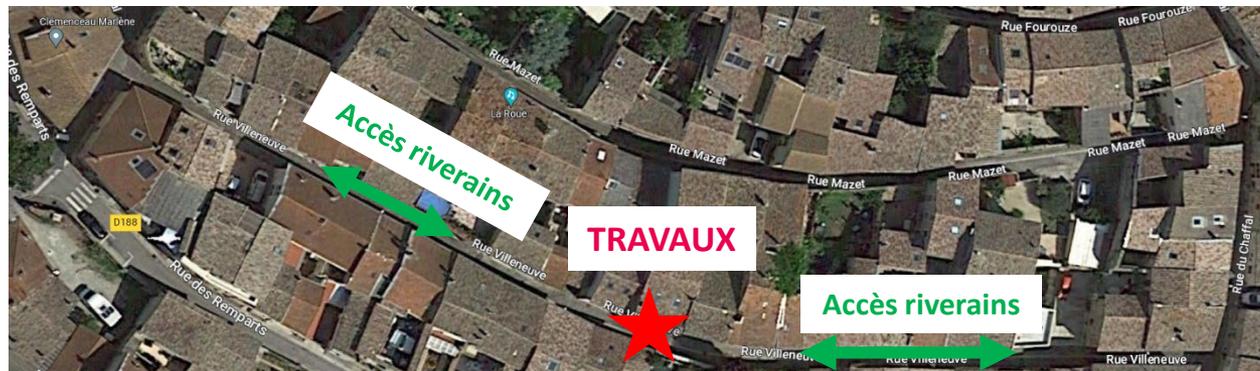
Stationnement pendant les travaux

Les places de parking de la place de la Concorde, de la rue Fourrouze et de la place du Chaffal seront utilisées ponctuellement pour permettre aux entreprises de stocker leur matériel.



Accès et circulation pendant les travaux

- Lors des travaux dans la rue, l'accès des véhicules sera interdit
- Les accès riverains seront possible de part et d'autre de la zone travaux
- Lors de blocage d'accès, le chef de chantier prendra contact avec les riverains pour limiter la nuisance



■ Perturbations pendant le chantier

- Horaires des travaux : 7 h 30 à 17 h, du lundi au jeudi et de 7 h à 12 h le vendredi
- Pour limiter les nuisances sonores, des engins électriques pourront être utilisés.



Sur place, le chef de chantier sera à l'écoute de vos besoins et attentes

Réseau d'assainissement : rappel

Il ne faut pas jeter dans les égouts :

- **Les lingettes** : souvent vendues comme biodégradables, elles s'accumulent dans le réseau d'assainissement et peuvent aller jusqu'à le boucher totalement
-> elles sont à jeter avec les ordures ménagères
- **Huiles de vidange, peintures, solvants, produits chimiques** : ces déchets diffus spécifiques doivent être déposés en déchetterie
- **Vidanges de piscines** : ces eaux doivent être infiltrées, de préférence sur la parcelle de l'habitation. Si ce n'est pas possible, l'eau doit être rejetée dans le réseau d'eaux pluviales après neutralisation du chlore

